MARCHÉ



Takaful, le nouveau filon marocain

Bientôt opérationnel, ce produit « charia-compatible » attendu de longue date va permettre aux compagnies d'accroître leur taux de pénétration dans le royaume.

EL MEHDI BERRADA, à Casablanca

e marché de la finance participative au Maroc, celle respectant les préceptes de l'islam, est en passe d'être complété. D'après les professionnels, le Takaful, l'équivalent de l'assurance conventionnelle dans cette nouvelle industrie financière, sera opérationnel à partir du second semestre. Après plusieurs mois d'attente, le projet d'amendement du code des assurances qui inclut le cadre légal du Takaful a été, en effet, adopté au mois d'octobre par le gouvernement et a entamé son parcours législatif. De Saham à Wafa Assurance, l'ensemble des assureurs marocains vont se lancer dans cette activité à travers la création de nouvelles filiales à part entière. « Concrètement, il s'agit d'un système économique d'assurance mutuelle qui s'appuie sur une logique d'entraide et a été conçu autour du concept de donation à un fonds commun, le Fonds Takaful », nous explique Said Amaghdir, président de l'Association marocaine pour les professionnels de la finance participative (AMFP) et bon connaisseur de cette nouvelle industrie.

Toutes les banques participatives ayant commencé leur activité dans le courant de 2018 ne pouvaient pas assurer un fonctionnement fluide en l'absence d'un produit capable de les couvrir ainsi que leurs clients. Dans cette finance alternative, d'ailleurs, et à l'image de la finance conventionnelle, tout contrat de financement doit être

adossé à une assurance. Dorénavant, les contrats Mourabaha, commercialisés par les établissements participatifs et qui permettent l'acquisition d'un bien comme un appartement ou une voiture, seront accompagnés d'un Takaful. « L'entrée en vigueur de l'assurance Takaful permettra aussi aux personnes actuellement en dehors du système assurantiel en raison de leurs convictions religieuses d'intégrer ce système. Ce qui est certain, d'après les études de marché réalisées à ce jour, c'est que le Takaful a un impact positif sur les taux de bancarisation et de pénétration de l'assurance dans l'économie », se félicite le bureau exécutif de l'AMFP.

Un marché estimé à 2 milliards de dirhams d'ici à dix ans

Il est donc attendu que le marché monte en puissance au fur et à mesure, et il pourrait peser, selon les estimations, jusqu'à 2 milliards de dirhams (182 millions d'euros) d'ici à une dizaine d'années. « D'un point de vue économique, on est conscients du potentiel important de développement de l'assurance Takaful, à l'échelle nationale et régionale, ainsi que de son évolution rapide à double chiffre dans le monde », précise le bureau exécutif de l'AMFP. L'enjeu, c'est d'être prêt le jour où les autorités donneront le feu vert et d'être capable de séduire un grand nombre de clients. « Il sera bien plus facile d'accéder au marché pour les établissements Takaful qui seront adossés à des banques participatives comme Wafa, qui appartient à un groupe bancaire, ou Attamine Chaabi, car ils vont partager la clientèle. Pour les autres, il faudra effectuer un gros travail de vulgarisation, et ca risque d'être délicat », redoute un analyste financier.